



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSEARRONDISSEMENT
DE BASTIA

CANTON DE BORG0

COMMUNE DE BORG0

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du mercredi 7 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un
et le sept juillet

à dix huit heures le Conseil Municipal de la Commune de BORG0, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie

PRESENTS : 19

ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie, DOMINICI Jean-Baptiste, BELGODERE épouse VITTORI Charlotte Dominique, PASQUALI Gabriel Michel Raphaël, LAMBERTI Ange, PASQUALINI Pierre Antoine, NERI Angèle, AMBROSI Chantale Jeanne, SIMON Marie-Anne, MATTEI Thomas, SANTINI Gilda, VINCIGUERRA Eugène, SANTINACCI épouse GALEAZZI Marie Catherine, PASQUALINI Alain, SAMPIERI Alexandra, PASQUINI Joseph, RUTALI Marie Rose, MILLIEX Didier, GARULLI Alicia,

POUVOIRS : 5

NATALI Pierre a donné pouvoir à ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie, CHOIX Sabine a donné pouvoir à SIMON Marie-Anne, BARTOLOTTI Jean Claude a donné pouvoir à PASQUALINI Alain, APICELLA Lucie a donné pouvoir à DOMINICI Jean-Baptiste, SANTELLI Murielle a donné pouvoir à LAMBERTI Ange,

ABSENTS : 5

MARIOTTI épouse GARIBALDI Augustine, BATAZZI épouse ALBERTINI Christiane, José OLIVA, CASIMIRI Frédéric, MILANI Paul.

Madame Alicia GARULLI a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire ; ont voté :

Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	24

Date de convocation :

30 juin 2021

Objet de la délibération :

DEMANDE DEPOSEE PAR LE
COLLECTIF PARLEMU
CORSU

Le Maire





11 – DEMANDE DEPOSEE PAR LE COLLECTIF PARLEMU CORSU

Madame le Maire présente la demande déposée par le collectif « Parlemu Corsu » qui organise une course-relais pédestre dont le départ sera situé devant le complexe sportif « Paul NATALI » pour rejoindre Solenzara.

Madame le Maire propose au Conseil municipal de bien vouloir apporter son soutien à la course pédestre « A Currilingua » et de se prononcer sur une d'aide financière d'un montant de 100€,

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire,

Vu la demande déposée par le collectif « Parlemu Corsu » le 30 avril 2021,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

D'apporter son soutien à cette course pédestre et d'attribuer une subvention de 100€ (cent euro) au collectif « Parlemu Corsu », domicilié Casetta Maramà, Poghju a Murmuntaghja à 20135 CONCA,

Que cette dépense sera imputée sur la ligne du budget principal 2021 de la commune au chapitre 65 – article 6574 – fonction 025.

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents ou représentés